



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 13 juillet 2022

Objet : Votre pétition 2388 – Pfand für Zigarettkenkippen

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement en vue d'une prise de position de la part de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 13 juillet 2022

Objet : Pétition 2388 – Pfand für Zigarettkippen

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 11 juillet 2022, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position de la part de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 165 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés

PETITION ORDINAIRE 2388

Intitulé de la pétition:

Pfand für Zigarettenkippen

Texte de la pétition:

Sehr geehrte Damen und Herren,

entschuldigen Sie eventuelle Grammatik- oder Rechtschreibfehler, ich verwende einen Online-Übersetzer. Ich möchte beantragen, dass für jede im Land verkaufte Zigarettenkippe ein Pfand hinzugefügt wird. Der Grund dafür ist, dass alle Straßen, Parks und öffentlichen Bereiche voll davon sind, da Raucher sie nach dem Rauchen auf die Straße werfen. Wenn diese Pfand enthalten, werden Raucher es sich zweimal überlegen, sie auf die Straße zu werfen, oder es gibt Freiwillige, die sie einsammeln, weil sie Geld / Supermarkt Gutscheine dafür bekommen

Bitte lassen Sie mich wissen, ob Sie es für besser halten, dies durch eine öffentliche Petition zu senden

Vielen Dank,

Dépôt: le 28.06.2022 à 16:35

Pétitionnaire: José Luis Olivares González